



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.3/1999/20  
10 août 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE  
Trentième session  
New York, 1er-5 mars 1999  
Points 3-10 de l'ordre du jour provisoire\*

COORDINATION ET INTÉGRATION DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX DE STATISTIQUE\*\*

Rapport du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique  
et la coordination sur les travaux de sa dix-neuvième session

RÉSUMÉ

À sa dix-neuvième session, le Groupe de travail a examiné l'établissement des priorités et la gestion statistique compte tenu de la réduction du niveau des ressources (par. 3 et 4); suivi l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 (par. 5); examiné les travaux des équipes spéciales interinstitutions établies par la Commission de statistique dans huit domaines d'étude (par. 6-11); réfléchi à plusieurs problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques (par. 13); examiné le Programme de recensement de la population et du logement de l'an 2000 (par. 14-18); étudié la mise en oeuvre de l'ensemble minimal de données sociales nationales (par. 19); examiné la suite donnée aux conclusions arrêtées par le Conseil économique et social (par. 26); examiné les classifications économiques et sociales internationales (par. 27-30); examiné la coopération technique dans le domaine des statistiques (par. 31); examiné la coordination des activités de collecte de données statistiques (par. 32); réfléchi à la présentation intégrée des plans de travail des organisations internationales en matière de méthodologie statistique (par. 33 et 34) et étudié le rôle et le fonctionnement de la Commission de statistique (par. 35). Le Groupe de travail a mis au point l'ordre du jour provisoire et la documentation de la trentième session de la Commission de statistique (par. 36 et 37).

\* E/CN.3/1999/1.

\*\* Le présent rapport intéresse aussi les débats au titre des points 3 à 9 de l'ordre du jour provisoire.



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION . . . . .	1 - 2	4
II. ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS ET GESTION STATISTIQUE COMPTE TENU DE LA RÉDUCTION DU NIVEAU DES RESSOURCES . . . . .	3 - 4	4
III. APPLICATION DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ NATIONALE DE 1993	5	4
IV. TRAVAUX DES ÉQUIPES SPÉCIALES INTERINSTITUTIONS . . . . .	6 - 12	5
A. Équipe spéciale des statistiques de l'environnement . . . . .	6	5
B. Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services . . . . .	7 - 9	5
C. Équipe spéciale des statistiques du commerce international . . . . .	10	6
D. Équipe spéciale des statistiques des finances . . . . .	11	6
E. Statistiques industrielles . . . . .	12	7
V. PROBLÈMES CRUCIAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES . . . . .	13	7
VI. STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES ET STATISTIQUES DES MIGRATIONS . . . . .	14 - 18	8
VII. INCIDENCES STATISTIQUES DU SUIVI DES GRANDES CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES TENUES RÉCEMMENT . . . . .	19	9
VIII. SUITE DONNÉE AUX CONCLUSIONS ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL . . . . .	20 - 26	9
A. Différenciation par sexe dans toutes les politiques et programmes des organismes des Nations Unies . . . . .	21	9
B. Favoriser un environnement propice au développement : les flux financiers, y compris les apports de capitaux, l'investissement et les échanges . . . . .	22	10
C. Coordination des activités des organismes des Nations Unies en faveur de la lutte contre la pauvreté . . . . .	23 - 26	10
IX. CLASSIFICATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES . . . . .	27 - 30	11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
X. COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES . . . . .	31	12
XI. COORDINATION DES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONNÉES STATISTIQUES . . . . .	32	12
XII. INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS STATISTIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES . . . . .	33 - 34	12
XIII. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE . . . . .	35	13
XIV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTATION DE LA TRENTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE . . . . .	36 - 37	14
XV. DATES, LIEU ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGTIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL . . . . .	38 - 39	15

Annexes

I. Liste des participants . . . . .	16
II. Liste des documents . . . . .	18
III. Ordre du jour . . . . .	22

## I. INTRODUCTION

1. La dix-neuvième session du Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination de la Commission de statistique a eu lieu à New York du 10 au 12 février 1998. On trouvera à l'annexe I la liste des participants, à l'annexe II la liste des documents (précisant le point de l'ordre du jour au titre duquel chaque document a été examiné) et à l'annexe III l'ordre du jour.

2. Suivant la pratique habituelle et conformément à la décision prise par la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session (11-14 février 1997), les membres du Bureau élus à la vingt-neuvième session de la Commission qui participaient à la réunion du Groupe de travail ont constitué le Bureau de cette réunion, comme suit : Président - C. Jarque (Mexique); Vice-Présidents - E. Outrata (République tchèque), T. Holt (Royaume-Uni); Rapporteur - G. Charumbira (Botswana).

## II. ÉTABLISSEMENT DE PRIORITÉS ET GESTION STATISTIQUE COMPTE TENU DE LA RÉDUCTION DU NIVEAU DES RESSOURCES (point 3 de l'ordre du jour)

3. Le Groupe de travail a examiné cette question sur la base d'un exposé oral du Directeur de la Division de statistique de l'ONU. Le Directeur a informé la réunion de la situation dans laquelle se trouvait la Division comme suite à la compression des effectifs intervenue à l'Organisation des Nations Unies; des réunions de groupes d'experts et des ateliers prévus par la Division pour l'exercice biennal 1998-1999; et l'évaluation approfondie des activités statistiques menées récemment par le Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat de l'ONU (E/AC.51/1997/2).

4. Le Groupe de travail a souscrit au projet de liste de réunions de groupes d'experts et d'ateliers et a approuvé la mise en oeuvre du plan et du calendrier proposés par la Division pour donner suite aux recommandations de l'évaluation approfondie des activités statistiques.

## III. APPLICATION DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ NATIONALE DE 1993 (point 4 de l'ordre du jour)

5. Le Groupe de travail :

a) A pris note de l'information donnée par le représentant du Fonds monétaire international qui a fait savoir qu'un exemplaire prêt à la reproduction de la traduction russe du Système de comptabilité nationale de 1993 serait disponible d'ici à la mi-mars 1998;

b) A accepté la typologie proposée des modifications possibles au SCN de 1993;

c) A souscrit en principe à la proposition tendant à procéder effectivement à la révision du SCN de 1993 en confiant au Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale la responsabilité de se prononcer sur les modifications de forme mineures et les éclaircissements ne donnant pas lieu à controverses. Pour ce qui est des «interprétations» et des

/...

«changements» s'imposant dans le SCN de 1993, la nécessité de procéder à des consultations plus larges mais néanmoins rapides a été soulignée. Afin de tirer parti de l'expertise des organismes nationaux de statistique et également d'assurer la pleine participation de la Commission de statistique, il a été suggéré que pour les «interprétations» et les «changements» une période de notification de 30 jours soit prévue, durant laquelle les membres de la Commission de statistique auraient la possibilité d'examiner les changements proposés. Si durant cette période aucune objection n'est soulevée, la proposition sera considérée comme adoptée;

d) A accepté le programme de travail envisagé pour les organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats afin de soutenir l'application du SCN de 1993;

e) A pris note des propositions des commissions régionales en vue d'un renforcement de la coopération avec la Division de statistique de l'ONU dans le cadre de l'exercice d'évaluation par étapes de l'application du SCN de 1993.

#### IV. TRAVAUX DES ÉQUIPES SPÉCIALES INTERINSTITUTIONS (point 5 de l'ordre du jour)

##### A. Équipe spéciale des statistiques de l'environnement

6. Le Groupe de travail a souscrit au projet de première compilation internationale d'indicateurs environnementaux et a encouragé les services statistiques nationaux et les organisations internationales à participer pleinement à cet exercice.

##### B. Équipe spéciale des statistiques du commerce international de services

7. Le Groupe de travail s'est félicité du projet de manuel sur le commerce de services et a demandé qu'il soit revu sous cette forme par la Commission de statistique à sa trentième session. Il a conclu ce qui suit :

a) Il faut signaler dans l'avant-projet de manuel qu'il s'agit d'une extension du Manuel de la balance des paiements du FMI, 5e édition (MBP5);

b) Il faut bien préciser que la classification des échanges de services de l'Office statistique des Communautés européennes et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une agrégation de la Classification centrale des produits (CPC);

c) L'Équipe spéciale doit réfléchir attentivement aux variables des statistiques sur les échanges des filiales étrangères qu'il y a lieu d'incorporer dans le système. Il a été suggéré qu'à des fins de négociation la variable intéressante était celle des produits venant des filiales étrangères, classés en fonction de la Classification centrale des produits.

8. Une proposition a été soumise tendant à ce que l'Équipe spéciale sur les statistiques des services, le Comité de la balance des paiements du FMI et le Groupe d'experts des Nations Unies sur les classifications économiques et sociales internationales examinent, revoient et résolvent ensemble le problème de classification que pose le projet de manuel.

9. Le Groupe de travail a accepté le changement de nom proposé pour l'Équipe spéciale qui s'appellera désormais «Équipe spéciale sur les statistiques du commerce international de services».

C. Équipe spéciale des statistiques du commerce international

10. Le Groupe de travail

a) A noté les actions engagées par l'Équipe spéciale et les nouvelles actions qu'elle prévoit pour donner suite aux demandes formulées par la Commission de statistique à sa vingt-neuvième session;

b) A souscrit à l'idée selon laquelle la base de données sur les statistiques du commerce international constituée par la Division de statistique des Nations Unies depuis 1962 à partir de cinq classifications de produits (Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises, versions de 1996 et 1998; et révisions 1, 2 et 3 de la Classification type du commerce international) pourrait être rationalisée et fondée sur un plus petit nombre de classifications, et a demandé à l'Équipe spéciale i) d'étudier la charge que représente pour les organisations internationales la nécessité d'assurer la concordance et de réorganiser les données sur le commerce international en fonction de ces classifications; ii) d'examiner le problème du maintien de séries chronologiques comparables sur les échanges; iii) d'élaborer des propositions sur les mesures à prendre à moyen et à long terme, notamment un examen de l'utilisation de la Classification centrale des produits, comme suggéré par la Commission à sa vingt-septième session; et iv) d'inclure les résultats dans son rapport à la Commission à sa trentième session.

D. Équipe spéciale des statistiques des finances

11. Le Groupe de travail a pris note des activités et problèmes ci-après :

a) Le Manuel sur les statistiques monétaires et financières du FMI serait prêt en 1998;

b) Tant le Groupe de travail intersecrétariats que le Comité de la balance des paiements du FMI ont examiné, discuté et recommandé les éclaircissements et les mises à jour à apporter au SCN de 1993 et du MBP5 en ce qui concerne le traitement des produits financiers dérivés;

c) L'ouvrage sur les méthodes d'établissement des comptes des opérations financières et des mouvements de capitaux de la balance des paiements des pays de la région européenne a été mis au point;

d) D'autres travaux théoriques sont nécessaires dans le domaine des statistiques financières afin d'arriver à des concepts nouveaux et analytiquement utiles sur des questions comme les réserves internationales, la dette extérieure non bancaire privée à court terme et les indicateurs de la santé du secteur financier. Une attention particulière devrait être accordée à la mise au point de normes comptables comparables au niveau international et aux liens entre les variables micro-économiques et les comptes macro-économiques;

e) Il faut attirer l'attention des responsables sur la nécessité encore plus pressante de statistiques financières après la récente crise financière en Asie.

#### E. Statistiques industrielles

12. Le Groupe de travail a examiné cette question sur la base d'un exposé oral du représentant de l'OCDE sur l'étude de petite envergure réalisée par l'Organisation sur les unités statistiques du Système d'information sur les structures industrielles. Le Groupe de travail a pris note du rapport.

#### V. PROBLÈMES CRUCIAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUES ÉCONOMIQUES (point 6 de l'ordre du jour)

13. Le Groupe de travail :

a) S'est félicité des progrès réalisés dans la diffusion d'informations sur les activités des divers groupes se consacrant à l'étude des problèmes cruciaux;

b) A pris note de l'offre de la République tchèque d'accueillir une réunion d'un groupe d'experts sur le thème des «Meilleures pratiques pour les statistiques publiques», qui se tiendrait à Prague les 23 et 24 mars 1998;

c) A souscrit aux activités envisagées pour le Groupe Voorburg sur les statistiques relatives aux services, le Groupe de Canberra sur les statistiques relatives aux revenus des ménages, le Groupe d'experts sur les statistiques boursières, le Groupe de Sienne sur les statistiques sociales, le Groupe d'experts sur les biens incorporels, le Groupe de Londres sur la comptabilité en matière d'environnement, le Groupe de Rio sur les statistiques relatives à la pauvreté et la Table ronde sur les bases de sondage des entreprises (voir E/CN.3/AC.1/1998/L.3);

d) A encouragé le Groupe de Paris sur le travail et la rémunération à inclure aussi dans la liste des questions à examiner les points suivants :  
i) les écarts entre les mesures du chômage de diverses sources; ii) l'indice des coûts de main-d'oeuvre et iii) la qualité de la main-d'oeuvre;

e) A encouragé le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix à travailler avec le BIT en vue de la mise à jour de son manuel sur les indices des prix à la consommation;

f) A invité le Groupe de Delhi sur les statistiques relatives au secteur non structuré à réduire son large mandat, de façon à axer son attention  
i) sur les techniques d'enquête et ii) sur les liens avec les comptes nationaux, qui pourraient être ses domaines d'étude prioritaires;

g) A souligné à nouveau que les groupes étaient d'autant plus efficaces que les problèmes à résoudre avaient été bien cernés, avec des calendriers adaptés pour leur solution, et a par conséquent encouragé les groupes à rendre compte de façon plus complète de leurs activités à la Commission de statistique;

h) A aussi souligné à nouveau l'importance de la participation d'un large éventail de pays aux travaux des divers groupes;

i) A souscrit à l'orientation envisagée en ce qui concerne l'évaluation du programme de comparaison internationale, qui devrait déboucher sur la présentation d'un rapport à la Commission de statistique en 1999.

VI. STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES ET STATISTIQUES DES MIGRATIONS (point 7 de l'ordre du jour)

14. Le Groupe de travail :

a) A noté les travaux entrepris par le Secrétariat sur les recensements de la population et du logement;

b) A souligné l'importance de la réalisation du Programme mondial de recensement de la population et du logement de l'an 2000 et a reconnu les contraintes de ressources auxquelles les pays étaient confrontés à cet égard. Le Groupe de travail a souscrit à la proposition du Directeur de la Division de la population, qui considère que ces questions doivent être portées à l'attention de la Commission sur la population et le développement à sa trente-et-unième session, qui aura lieu du 23 au 27 février 1998.

15. Le Groupe de travail s'est déclaré très inquiet par les chances de réalisation du Programme de recensement de la population et du logement de l'an 2000. Tout en reconnaissant les efforts déjà réalisés par les gouvernements et les institutions internationales, il a conclu que les recensements de la population et du logement se voyaient accorder une priorité insuffisante à ce stade crucial de la préparation.

16. Nombre de pays, y compris un grand nombre de nouveaux pays indépendants, ont connu de très importants flux migratoires internes et externes et de très larges variations de leurs taux de fécondité et de mortalité. Dans la plupart d'entre eux, il est fortement à craindre que, du fait des conditions économiques et sociales, les recensements ne soient pas entrepris alors qu'ils sont très nécessaires.

17. Une mise à jour des données des recensements est requise pour la prise de décisions dans un large éventail de domaines d'action importants au sein des gouvernements et ailleurs, mais les recensements sur la population et le logement constituent l'activité la plus importante et la plus onéreuse que les bureaux nationaux de statistique aient jamais à entreprendre et ne peuvent être réalisés sans que soient allouées d'importantes ressources supplémentaires sur plusieurs années.

18. Le Groupe de travail a donc demandé aux gouvernements et aux institutions internationales d'accorder la plus haute priorité à la prochaine série de recensements sur la population et le logement, en particulier dans les pays qui ont connu les plus importants changements démographiques et où la nécessité d'un recensement est donc la plus urgente.



VII. INCIDENCES STATISTIQUES DU SUIVI DES GRANDES CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES TENUES RÉCEMMENT (point 8 de l'ordre du jour)

19. Le Groupe de travail :

a) A souscrit aux progrès réalisés par le Secrétariat dans la mise en oeuvre de l'ensemble minimal de données sociales nationales et a demandé au Secrétariat de poursuivre ses travaux;

b) A reconnu que la mise au point d'indicateurs était un processus dynamique et a autorisé le Secrétariat, en consultation avec le Président du Groupe de travail à ajuster la définition des indicateurs, le cas échéant;

c) A rappelé que ces travaux étaient entrepris dans le contexte du renforcement des capacités nationales de collecte de données statistiques.

VIII. SUITES DONNÉES AUX CONCLUSIONS ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (point 9 de l'ordre du jour)

20. Le Groupe de travail a adopté la déclaration qui figure dans les paragraphes 21 à 26 ci-après.

A. Différenciation par sexe dans toutes les politiques et programmes des organismes des Nations Unies

21. La différenciation par sexe est une méthode de travail classique de la Commission de statistique et de son Groupe de travail. La Commission conseille aux pays de collecter, rassembler et analyser les statistiques concernant les individus en les ventilant par sexe; d'assurer que les stéréotypes concernant les hommes et les femmes ne soient pas implicites dans les programmes et méthodes de collecte de données et de faire en sorte que les statistiques tiennent compte des problèmes et des questions concernant les femmes et les hommes dans la société. Cela s'applique dans de nombreux domaines, comme les statistiques démographiques, y compris les recensements de la population et du logement. La Commission de statistique et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies soutiennent les travaux de la Commission de la condition de la femme et des organes intergouvernementaux responsables de la mise au point de statistiques dans des domaines spécialisés, comme la santé, l'éducation et l'emploi, de façon à assurer une différenciation par sexe non biaisée dans ces domaines, comme en témoignent les diverses publications techniques des organisations du Système de statistique international ainsi que les bases de données et les publications statistiques. Cet effort de différenciation est aussi facilité par le programme de la Division de statistique de l'ONU sur les statistiques par sexes, dans le cadre duquel ont été produites deux éditions de la publication The World Women: Trends and Statistics, un manuel pour l'établissement de rapports statistiques nationaux sur les femmes et les hommes ainsi que la base de données et d'indicateurs sur les femmes (WISTAT). On est en train aussi de mettre au point une classification pour l'établissement de statistiques chronologiques qui intéresseront tout un éventail de statistiques socio-économiques, y compris les statistiques par sexe. Ces éléments de travail constituent un cadre de soutien et d'information statistiques permettant d'assurer la différenciation par sexe dans tous les politiques et programmes des organismes des Nations Unies.

/...

B. Favoriser un environnement propice au développement : les flux financiers, y compris les apports de capitaux, l'investissement et les échanges

22. Les travaux de la Commission de statistique contribuent aussi à l'effort mené pour «Favoriser un environnement propice au développement : les flux financiers, y compris les apports de capitaux, l'investissement et les échanges». La Commission a publié des concepts et des définitions qu'il est recommandé aux pays d'utiliser lorsqu'ils établissent leurs comptes nationaux, ainsi que pour les statistiques concernant les activités industrielles, le commerce international et d'autres domaines. Des recommandations actualisées sur les comptes nationaux et les échanges ont été adoptées par la Commission en 1993 et 1997, respectivement, et la Commission contribue à un programme de grande envergure visant à aider les pays à mettre en oeuvre ses concepts et définitions. La possibilité de disposer de données fiables sur les comptes nationaux, l'activité industrielle et les échanges ainsi que sur d'autres secteurs économiques constitue un atout précieux pour l'élaboration des plans nationaux de développement.

C. Coordination des activités des organismes des Nations Unies en faveur de la lutte contre la pauvreté

23. Le Groupe de travail a noté que la Commission de statistique a rendu compte au Conseil économique et social en 1997 de ses travaux concernant l'élimination de la pauvreté conformément aux conclusions 1996/1 du Conseil. La Commission, par l'intermédiaire de son Groupe de travail, a suivi la mise en oeuvre de l'ensemble minimal de données sociales nationales, qu'elle a approuvé à des fins d'utilisation nationale et internationale à sa vingt-neuvième session, en 1997. Cet ensemble de données devait être utilisé par les services nationaux de statistique pour l'examen des données nécessaires au suivi de la mise en oeuvre des programmes sociaux convenus lors des conférences des Nations Unies tenues récemment. La Commission a invité les utilisateurs à s'appuyer sur les 15 indicateurs contenus dans cet ensemble pour répondre aux besoins et situations nationales ainsi qu'aux impératifs particuliers de certains secteurs. L'ensemble minimal de données sociales nationales a été appuyé par les autres organisations internationales dans le cadre de leurs travaux. Le Groupe de travail note que la Division de statistique de l'ONU a écrit à tous les bureaux nationaux de statistique pour appeler l'attention sur cet outil.

24. À sa dix-huitième session en 1996, le Groupe de travail a examiné les recommandations d'un Groupe d'experts créé par la Commission de statistique pour étudier les conséquences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment et a approuvé la tenue d'un séminaire sur les statistiques de la pauvreté, qui devait être organisé par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) en collaboration avec les autres commissions régionales. Des pays de toutes les régions et des organisations internationales s'occupant des statistiques de la pauvreté ont participé à ce séminaire, qui s'est tenu à Santiago en mai 1997. Les données d'expérience accumulées dans la mesure de l'incidence de la pauvreté, de l'intensité de la pauvreté et de l'utilisation d'une série d'indicateurs pour concevoir et suivre les politiques en faveur de l'élimination de la pauvreté ont été examinées. Un rapport sur le statut actuel des concepts et méthodes de mesure de la pauvreté a été établi, outre les documents présentés par les pays et les organisations. Ce

rapport est disponible sur l'Internet à l'adresse suivante :  
<http://www.ibge.org/poverty>.

25. Pour donner suite aux conclusions et recommandations du séminaire, un groupe d'experts présidé par le Brésil et dont la CEPALC assurait le secrétariat a été réuni. Ce groupe est plus connu depuis sous le nom de Groupe de Rio sur les statistiques relatives à la pauvreté. Le Groupe de Rio, qui doit se réunir pour la deuxième fois à Rio de Janeiro en mai 1998, examinera de manière plus approfondie les thèmes mis en évidence lors du séminaire de Santiago de mai 1997 sur lesquels des travaux importants sont en cours dans différents pays et organisations. Un rapport sur l'état des techniques de mesure de la pauvreté, contenant des suggestions et recommandations, sera présenté à la Commission de statistique à sa trentième session.

26. Lors des sessions récentes, tant la Commission de statistique que son Groupe de travail ont inscrit à leur ordre du jour un point concernant les incidences statistiques du suivi des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment. Le Groupe de travail, en réponse à la suggestion du Président du Conseil économique et social, est convenu d'inscrire à l'ordre du jour de la Commission de statistique un point permanent intitulé «Suivi du segment à haut niveau et du segment de coordination du Conseil économique et social, et de ses résolutions».

#### IX. CLASSIFICATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES (point 10 de l'ordre du jour)

27. Le Groupe de travail s'est félicité de l'achèvement de la version 1.0 de la CCP et de sa présentation aux fins de publication.

28. Il s'est aussi félicité des étroites relations de travail qui ont été établies par la Division de statistique de l'ONU et le Groupe de Voorburg avec l'Organisation mondiale des échanges dans le cadre de l'Accord général sur le commerce de services (AGCS). Il a pris note du problème représenté par la gestion d'une grande classification statistique internationale type, comme la CCP, qui nécessitait des mises à jour, révisions et interprétations régulières, tout en étant dans le même temps utilisée comme source pour la préparation d'accords internationaux, comme l'AGCS.

29. Le Groupe de travail a reconnu que les deux initiatives internationales (établir et mettre en oeuvre la CCP en tant que norme statistique internationale et utiliser cette classification comme source dans le cadre de l'AGCS) étaient des activités indépendantes mais complémentaires. Le Groupe de travail est convenu que lorsque des classifications statistiques sont utilisées à des fins autres que des utilisations purement statistiques, notamment pour des accords ayant force de loi, des avertissements s'imposaient. Par exemple, si un texte juridique ou un contrat fait référence à une classification statistique, ceux qui élaborent le texte sont totalement responsables des conséquences. C'est à eux qu'il appartient, et non au comité s'occupant de la classification, d'expliquer ce que cela représente dans les textes en question.

30. Le Groupe de travail s'est aussi félicité de la possibilité de revoir la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique et les classifications connexes et dérivées, comme la

Classification générale des activités économiques de la Communauté européenne et le Système de classification des activités industrielles de l'Amérique du Nord, lors de la prochaine réunion du Groupe d'experts sur les classifications économiques et sociales internationales, prévue pour novembre 1998. Cet examen s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'analyse régulière des classifications internationales types menée par le Groupe d'experts et portera notamment sur l'état actuel de la mise en oeuvre de la CITI, son adéquation en tant que norme internationale, les points de vue des utilisateurs et les projets de mise à jour et de révision.

X. COOPÉRATION TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DES STATISTIQUES  
(point 11 de l'ordre du jour)

31. Le Groupe de travail a fait des commentaires et a approuvé le projet de principes directeurs contenu dans la note du Secrétariat sur la coopération technique dans le domaine des statistiques (E/CN.3/AC.1/1998/L.7). Il est aussi convenu de faciliter une large diffusion du document de façon à permettre aux bureaux nationaux de statistique et aux organisations régionales et internationales de faire part de leurs observations et commentaires. Il a demandé aux commissions régionales et aux comités régionaux de statistique de revoir et d'analyser le document, en tenant compte des expériences régionales pertinentes dans le domaine de la coopération technique. Ce processus devait permettre d'affiner le rapport sur la coopération technique qui sera présenté à la Commission de statistique à sa trentième session, en 1999.

XI. COORDINATION DES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONNÉES STATISTIQUES  
(point 12 de l'ordre du jour)

32. Le Groupe de travail a examiné cette question sur la base d'un exposé oral présenté par le Directeur de la Division de statistique de l'ONU dans lequel celui-ci a) a fait état des cas de chevauchement signalés par les pays en réponse à une question posée par le Président du Groupe de travail en 1996; b) a indiqué que le nombre de cas de chevauchement était peu important et que rien ne permettait de penser pour le moment à un problème majeur de ce type; et c) a fait savoir que la Conférence des statisticiens européens avait lancé un examen des questions de coordination et de collecte des données dans sa région. Le Groupe de travail a invité les pays ayant observé des cas de chevauchement à informer les organisations internationales concernées pour qu'elles les examinent.

XII. INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS STATISTIQUES DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES (point 13 de l'ordre du jour)

33. Le Groupe de travail a examiné cette question sur la base d'un exposé oral et d'une démonstration Internet faite par le Directeur de la Division de statistique de l'ONU. Celui-ci a fait savoir qu'il s'agissait pour le moment d'un effort pilote lancé en réponse à une demande de la Commission de statistique, que l'on ne visait pour le moment que des résultats sur le plan méthodologique et que l'élément essentiel était la capacité de recherche. Le Directeur a aussi indiqué que l'objectif était de disposer d'un produit fini d'ici à la trentième session de la Commission de statistique, couvrant le plus grand nombre d'organisations possible et assurant un accès ouvert aux pays et aux organisations internationales via l'Internet.

34. Le Groupe de travail :

a) S'est félicité de l'effort pilote en tant que première étape vers une présentation intégrée des plans de travail;

b) A fait des suggestions et a posé des questions concernant i) la saisie des publications de caractère méthodologique produites précédemment, ii) l'éventail des organisations à couvrir, iii) les possibilités de liens avec les pages d'accueil de groupes-villes, iv) la saisie des textes complets des classifications, v) la spécification des utilisateurs et utilisations visées, vi) les relations avec d'autres séries de données similaires ou connexes disponibles dans certaines régions, vii) les dispositifs pour le maintien de la base de données au fil du temps et viii) la mise au point éventuelle d'un catalogue des produits avec des hyperliens avec les pages d'accueil des autres organisations où se trouvent les données détaillées;

c) A demandé à la Division de continuer de mettre au point le système selon les modalités décrites par le Directeur, de présenter un produit plus élaboré à la Commission de statistique à sa trentième session et de rendre compte à la Commission des points soulevés dans l'alinéa (b) ci-dessus.

XIII. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE  
(point 14 de l'ordre du jour)

35. Le Groupe de travail :

a) A pris note des commentaires et des suggestions concernant la rédaction et la substance du rapport du Groupe spécial créé par la Commission de statistique pour examiner de nouvelles approches de sa structure et de son fonctionnement (E/CN.3/AC.1/1998/L.8) dans les domaines suivants :

i) commissions et conférences régionales; ii) fréquence des réunions de la Commission de statistique et souci de continuité; iii) rôle et attributions du Groupe de travail et du Bureau; iv) domaine de compétence de la Commission de statistique, tant du point de vue des statistiques proprement dites que des types de questions à couvrir; v) groupes-villes, équipes spéciales, présentation intégrée des programmes de travail; vi) efficacité relative de la Commission dans ses divers rôles, comme la fixation de normes par rapport à la mise en oeuvre; vii) rôles des divers protagonistes dans le système, y compris le «rapporteur» ou le «réviseur de programme» et viii) «ampleur de la tâche» représentée par la mise en oeuvre des recommandations;

b) A approuvé le rapport sous réserve de sa révision eu égard aux commentaires formulés durant le débat et à ceux envoyés plus tard par écrit, en vue de sa présentation à la trentième session de la Commission, et a demandé à M. de Vries, des Pays-Bas, de préparer le rapport révisé;

c) Dans l'immédiat, pour améliorer le fonctionnement du système de statistique et aider la Commission de statistique à mener à bien ses responsabilités, a demandé à tous les groupes-villes de fournir à la Commission à sa trentième session des informations sur leurs activités et leurs plans, en utilisant comme orientation générale l'exemple du module de travail intégré (nouvelle présentation) figurant dans le rapport du Groupe spécial

(E/CN.3/AC.1/1998/L.8, annexe, appendice I; reproduit dans E/CN.3/1999/23, annexe, appendice I);

d) A fait savoir qu'il était très favorable à des réunions annuelles de la Commission de statistique plutôt qu'à la réunion de la Commission une année et à celle de son Groupe de travail l'année suivante et a demandé à la Division de statistique de l'ONU de soumettre à la Commission de statistique à sa trentième session un rapport sur la possibilité de tenir des sessions annuelles de la Commission, couvrant les aspects juridiques, financiers et autres d'un tel changement. En tout état de cause, dans le cas où la tenue de sessions annuelles de la Commission ne pourrait pas être acceptée par le Conseil économique et social ou bien où un tel changement ne pourrait pas intervenir immédiatement, le Groupe de travail a demandé que le rapport examine la mesure dans laquelle la Commission peut déléguer des pouvoirs au Groupe de travail ainsi que toutes les questions connexes découlant du rapport du Groupe spécial.

XIV. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DOCUMENTATION DE LA TRENTIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE (point 15 de l'ordre du jour)

36. Le Groupe de travail a décidé d'ajouter les points suivants, avec la documentation indiquée, à l'ordre du jour de la trentième session de la Commission :

1. Système de gestion de l'information économique et social des Nations Unies (UNESIS).

Documentation

Rapport de la Division de statistique de l'ONU sur la mise au point de normes UNESIS pour la structure des données et sur les métadonnées dans l'échange et la diffusion d'informations au niveau international.

2. Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations.

Documentation

Rapport intérimaire de la Division de statistique de l'ONU.

Projet de principes et de recommandations révisés pour les statistiques d'état civil

3. Futur institut international de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Documentation

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

37. Le Groupe de travail a noté qu'il avait approuvé, au titre d'autres points de son ordre du jour, les plans de documents pour la trentième session de la

/...

Commission sur le SCN de 1993, les travaux des équipes spéciales interinstitutions, certains problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques; les statistiques démographiques et sociales et les statistiques des migrations; les incidences statistiques du suivi des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment; la coopération technique en matière statistique; les activités statistiques des organisations internationales; et le rôle et le fonctionnement de la Commission de statistique. Le Groupe de travail a souscrit aux plans des documents proposés par le Secrétariat pour les autres points de l'ordre du jour, à savoir la coordination et l'intégration des programmes internationaux de statistiques et les questions relatives aux programmes et les questions connexes.

XV. DATES, LIEU ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA VINGTIÈME  
SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL (point 16 de l'ordre du jour)

38. Le Groupe de travail a recommandé que sa vingtième session se tienne du 29 février au 3 mars 2000, à New York.

39. Il a approuvé l'ordre du jour provisoire suivant pour sa vingtième session, sous réserve de modifications par la Commission de statistique à sa trentième session (1-5 mars 1999) :

- a) Travaux des équipes spéciales interinstitutions;
- b) Ordre du jour provisoire et documentation pour la trente-et-unième session de la Commission de statistique.

Annexe I

Liste des participants

Membres

Botswana	G. M. Charumbira
États-Unis d'Amérique	K. K. Wallman, S. Evinger
Inde	M. D. Asthana
Japon	T. Negi, H. Kitada, K. Toyoda, Y. Maruhashi
Mexique	C. M. Jarque, M. Cervera Florea, M. Palma Rojo, A. Puig Escudero, E. Ordaz Lopez
Pays-Bas	A. P. J. Abrahamse, W. F. M. de Vries, M. I. Cochijs
République tchèque	E. Outrara, O. Betiková
Roumanie	V. Dinculescu, D. E. Stefanescu, S. Tanasescu
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	T. Holt, J. Church

États Membres des Nations Unies représentés par des observateurs

Allemagne, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Colombie, Cuba, Égypte, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Italie, Koweït, Nigéria, Portugal, Turquie

États non Membres représentés par des observateurs

Suisse

Organismes intergouvernementaux régionaux

Conférence des statisticiens européens, Réunion conjointe des directeurs des divisions de statistique de l'Organisation des États américains et de la Commission économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Comité de statistique pour le Pacifique

Organismes des Nations Unies

Département des affaires sociales et économiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (Division de la population, Division de statistique), Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour

/...



l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, Fonds des Nations Unies pour la population, Centre des Nations Unies pour les établissements humains, Secrétariat de la Commission de la fonction publique internationale

Institutions spécialisées et organisations apparentées

Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Organisations intergouvernementales

Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation panaméricaine de la santé, Comité statistique de la Communauté des États indépendants, Office statistique de la Communauté européenne, Organisation mondiale du commerce

Autres organisations représentées par des observateurs

Palestine

Organisations non gouvernementales

Statut consultatif spécial : Institut international de statistique

Annexe II

Liste de documents

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.3/AC.1/1998/L.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
E/CN.3/AC.1/1998/L.2	5	Note du Secrétaire général transmettant les rapports sur les travaux des équipes spéciales interinstitutions
E/CN.3/AC.1/1998/L.3	6	Note du Secrétaire général transmettant le rapport sur l'état et les activités des «groupes- villes et autres groupes importants»
E/CN.3/AC.1/1998/L.4	7	Note du Secrétaire général sur les statistiques démographiques et sociales et les statistiques des migrations
E/CN.3/AC.1/1998/L.4/Add.1	7	Additif à la note du Secrétaire général sur les statistiques démographiques et sociales et les statistiques des migrations, intitulé «Rapport sur le coût des recensements»
E/CN.3/AC.1/1998/L.5	8	Note du Secrétaire général sur la suite donnée, dans le domaine des statistiques, aux grandes conférences récemment tenues sous l'égide des Nations Unies
E/CN.3/AC.1/1998/L.6	10	Note du Secrétaire général sur les classifications économiques et sociales internationales
E/CN.3/AC.1/1998/L.7	11	Note du Secrétaire général sur la coopération technique dans le domaine des statistiques
E/CN.3/AC.1/1998/L.8	14	Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe spécial créé par la Commission de statistique pour examiner de nouvelles approches de la structure et du fonctionnement de la Commission
E/CN.3/AC.1/1998/L.9	15	Note du Secrétaire général contenant des propositions concernant l'ordre du jour provisoire et la documentation de la trentième session de la Commission de statistique

/...

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
E/CN.3/AC.1/1998/L.9/Add.1	15	Note du Secrétaire général contenant des propositions concernant l'ordre du jour provisoire et la documentation de la trentième session de la Commission de statistique, additif
E/CN.3/AC.1/1998/L.9/Add.2	15	Additif à la note du Secrétaire général contenant des propositions concernant l'ordre du jour provisoire et la documentation de la trentième session de la Commission de statistique intitulé «Rapport sur le futur institut international de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture»
E/CN.3/AC.1/1998/L.10	4-8, 11-14	Rapport du Secrétaire général sur les actions et décisions du Sous-Comité des activités statistiques (CAC) à sa trente-et-unième session
E/CN.3/AC.1/1998/L.11	4	Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale sur l'application du Système de comptabilité nationale de 1993
E/AC.51/1997/2	3	Évaluation approfondie des activités statistiques par le Bureau des services de contrôle interne
A/52/16	3	Extraits du Rapport du Comité du programme et de la coordination sur l'évaluation approfondie des activités statistiques
UNSD/DIR/1998/1	3	Listes des groupes d'experts et des ateliers dont l'organisation est prévue par la Division de statistique des Nations Unies
Sans cote	4	Évaluation par étapes, réalisée par les États Membres pour la période 1991/1996 - Division de statistique des Nations Unies en coopération avec les commissions régionales des Nations Unies
Sans cote	4	Mesure statistique des produits financiers dérivés - Fonds monétaire international, Département de statistique, novembre 1997

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
Sans cote	5	Réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions sur les statistiques des services : projet de rapport sur la sixième réunion (New York, 26 et 27 juin 1997)
E/CN.3/1997/13	5	Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques des finances
UNSD/ITS/97/001	5	Rapport de l'Équipe spéciale sur les statistiques du commerce international sur sa réunion des 19 et 20 mars 1997, tenue à Paris
Sans cote	5	Statistiques sur la structure industrielle : études sur les unités statistiques, rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques
Sans cote	6	Quelques problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques, rapport d'étape du Groupe d'experts sur les biens incorporels
Sans cote	6	Rapport de la première réunion du Groupe de Paris sur le travail et sa rémunération, Paris 27 et 28 novembre 1997
Sans cote	7	Déclaration du Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
Sans cote	8	Ensemble minimal des données sociales nationales : liste des indicateurs
Sans cote	9	Suite donnée aux conclusions arrêtées par le Conseil économique et social : échange de lettres entre le Président du Conseil et le Président du Groupe de travail; conclusions 1997/1 du Conseil; résolution 1997/60 sur l'élimination de la pauvreté
Sans cote	10	Rapport de la réunion du Sous-groupe du Groupe Voorburg chargé de la classification centrale des produits (New York, 4-6 décembre 1997)

<u>Cote du document</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre ou description</u>
ESA/STAT/AC.60/4	10	Rapport sur la troisième réunion du Groupe d'experts sur les classifications économiques et sociales internationales (New York, 1-3 décembre 1997)
Sans cote	11	Réunion sur l'amélioration de la coopération technique dans le domaine des statistiques (Voorburg, Pays-Bas, 8-10 septembre 1997) : résumé, comprenant un projet de proposition de principes directeurs concernant les bonnes pratiques en matière de coopération internationale dans le domaine des statistiques
Sans cote	13	Site Internet pilote dénommé «Travaux méthodologiques en matière de statistiques», préparé par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies

Annexe III

Ordre du jour

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Établissement des priorités et gestion statistique compte tenu de la réduction du niveau des ressources.
4. Application du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993).
5. Travaux des équipes spéciales interinstitutions.
6. Problèmes cruciaux en matière de statistiques économiques.
7. Statistiques démographiques et sociales et statistiques des migrations.
8. Incidences statistiques des grandes conférences des Nations Unies tenues récemment.
9. Suite donnée aux conclusions arrêtées par le Conseil économique et social.
10. Classifications économiques et sociales internationales.
11. Coopération technique dans le domaine des statistiques.
12. Coordination des activités de collecte de données statistiques.
13. Informations sur les activités statistiques des organisations internationales.
14. Rôle et fonctionnement de la Commission de statistique.
15. Ordre du jour provisoire et documentation de la trentième session de la Commission de statistique.

-----